

<https://www.vivrelespaysages.cg54.fr/les-orientations-et/les-orientations-pour-les-paysages,29/3-4-agir-durablement-sur-le-front>

3-4-Agir durablement sur le front urbain : mise en place d'une analyse fonctionnelle

- Recommandations - Les orientations pour les paysages agricoles (les paysages ruraux) -

Date de mise en ligne : vendredi 28 juin 2013

Copyright © Vivre les paysages | CD54 - Tous droits réservés

[bleu violet]L'analyse fonctionnelle des espaces ouverts,[/bleu violet] mise en place l'IAURIF (Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile de France) a un rôle pédagogique pour expliquer le fonctionnement des espaces ouverts au niveau du front urbain. Les espaces agricoles, forestiers et naturels composent des paysages particulièrement prisés par les habitants.

De nombreuses activités économiques continuent de faire évoluer ces paysages. L'analyse fonctionnelle de ces espaces offre un cadre pour les accompagner dans un contexte aujourd'hui mondialisé en visant la viabilité économique des activités, le respect des usages sociaux et la durabilité écologique des écosystèmes.

Quelques définitions

Les espaces ouverts comprennent :

- ▶ L'espace agricole,
- ▶ L'espace forestier,
- ▶ L'espace naturel,
- ▶ L'espace ouvert urbain.

[bleu violet]Le front urbain[/bleu violet] est la limite morphologique avec l'espace bâti. Cette limite visible ne correspond ni à la limite fonctionnelle de la ville, dont l'influence se poursuit bien au-delà, ni à la limite de l'espace rural.

Le front urbain se traduit à la fois par une limite, dans le sens où il exprime la volonté de contenir l'étalement urbain, et par un espace de lien, de transition entre l'espace bâti et l'espace ouvert. Le front urbain ne devrait donc plus être considéré comme une « ligne de front », comme un espace d'affrontement entre la ville et l'espace agricole, forestier ou naturel, où celle-ci avancerait indéfiniment aux dépens de ceux-là. Il s'agit de faire en sorte que chaque espace regarde l'autre au lieu de lui tourner le dos, que ces espaces différents se nourrissent l'un l'autre, s'influencent positivement et se transforment ensemble.

[bleu violet]Ainsi compris, le front urbain nécessite une attention particulière dans les projets et nécessite une réflexion tant à l'échelle de la planification que de l'aménagement.[/bleu violet]

Les principales raisons de prendre en compte les espaces ouverts

Les espaces ouverts sont essentiels pour un projet de territoire durable et cohérent.

Ils contribuent à :

- 1.Préserver un sol vivant et réversible notamment pour les générations futures.
- 2.Former une armature structurante, produire un paysage et un cadre de vie, construire un territoire équilibré, pour une ville vivable.
- 3.Construire un territoire dynamique et attractif. Créer un facteur de cohésion sociale : qualité de vie, complémentarité ville-campagne.
- 4.Répondre aux grandes urgences d'aujourd'hui et de demain : urgence alimentaire liée à l'érosion de la biodiversité, urgence climatique (captation de carbone...) et crise énergétique.

Objectif

Les espaces ouverts contribuent à l'élaboration des paysages qui nous entourent. Ces paysages résultent, en partie, d'un maillage d'espaces agricoles, forestiers, naturels (et aussi urbains) qui fonctionnent ensemble et qui ont

3-4-Agir durablement sur le front urbain : mise en place d'une analyse fonctionnelle

également des logiques et des exigences propres. Mieux prendre en compte ces espaces nécessite, par conséquent, de mieux comprendre leurs fonctionnements, logiques et exigences.

L'objectif premier de l'analyse fonctionnelle est ainsi d'améliorer la connaissance de ces espaces et de l'explicitier, en décryptant ces fonctionnements et en identifiant les conditions actuelles et futures qui garantissent la pérennité de ces espaces, tant dans le maintien et l'adaptabilité des activités agricoles et forestières que dans la durabilité.

Pour ce faire, [bleu violet]l'analyse fonctionnelle[/bleu violet] fournira des données et des cartographies qui permettront d'avoir une vue d'ensemble du fonctionnement des espaces ouverts. Il ne s'agit donc, ni de faire des diagnostics figés ou des inventaires exhaustifs sur l'activité agricole, sylvicole ou les milieux naturels, ni de faire des choix quant au devenir des espaces ouverts mais de donner à voir les grands traits du fonctionnement et des dynamiques des espaces ouverts.

Si l'intérêt croissant pour la prise en compte des espaces ouverts a conduit, dans de nombreux documents d'urbanisme (PLU, SCOT), à l'élaboration préalable de diagnostics agricoles ou d'études complémentaires sur la biodiversité, l'aspect novateur de la méthodologie proposée ici tient au fait :

- ▶ De traiter ensemble les différents espaces ouverts -agricoles, forestiers et naturels- dans un seul et même document ou approche ;
- ▶ De se focaliser sur le fonctionnement des espaces en adoptant une lecture dynamique et systémique, au-delà de l'inventaire écologique ou du diagnostic agricole ;
- ▶ De participer à la mise en place d'une méthodologie générale et commune sur le département pour l'approche des espaces ouverts. Cela pourrait permettre une mutualisation des données et des moyens offrant ainsi une meilleure visibilité, déclinaison du fonctionnement systémique des espaces.

Le deuxième objectif de l'analyse fonctionnelle est de sensibiliser les différents acteurs du territoire, afin de construire un projet équilibré prenant pleinement en compte les espaces ouverts : l'analyse est un travail qui a pour but d'éclairer, de guider des choix.

[bleu violet]C'est un outil d'aide à la décision[/bleu violet] permettant d'ouvrir la concertation afin de concilier la réalisation de projets d'aménagement avec la préservation/valorisation des espaces ouverts afin de ne pas déstructurer inutilement les espaces agricoles, forestiers et naturels présents sur le territoire tout en améliorant le cadre de vie et le paysage des espaces urbanisés.

[bleu violet]C'est de la rencontre des logiques « urbaines » et « espaces ouverts » que doit se construire le projet de territoire.[/bleu violet]

L'analyse fonctionnelle devrait ainsi être un préalable à tout projet de territoire et être traduite, comme les composantes urbaines, dans différents documents de planification ou de gestion sous formes de texte, de règlements et/ou de cartes.

La vision systémique et dynamique des espaces ouverts qui s'en dégage permet une meilleure protection et valorisation des milieux et activités concernés, qui est primordial de prendre en compte en amont des projets de territoire.

La démarche

a) Cadrage des espaces ouverts

L'objectif est de :

- ▶ Comprendre comment le territoire s'insère dans le maillage des espaces ouverts régionaux. Il s'agit de situer les espaces agricoles, forestiers et naturels du secteur étudié par rapport au territoire et aux enjeux régionaux

3-4-Agir durablement sur le front urbain : mise en place d'une analyse fonctionnelle

(continuités écologiques d'intérêt régional, pénétrantes agricoles et boisée à maintenir...).

- Comprendre la place des espaces ouverts sur le territoire. Il s'agit de présenter le secteur : les entités qui structurent le paysage, les spécificités des espaces ouverts, leurs évolutions par rapport à l'urbanisation...L'objectif est de porter un regard global sur les espaces ouverts du territoire.

Pour cela, l'inversion du regard permet de faire ressortir l'armature des espaces ouverts.

La méthodologie propose d'inverser le regard porté sur les espaces ouverts et les espaces urbanisés afin de faire ressortir l'armature des espaces ouverts sur le territoire.

Il est en effet intéressant de voir l'importance relative des espaces ouverts et de noter la perméabilité entre les espaces ouverts en ville et les autres espaces ouverts. C'est cette armature qui permet aux espaces ouverts de remplir leurs multiples fonctions.

b)La présentation des espaces ouverts

Pour les espaces agricoles

Conduire une analyse fonctionnelle des espaces agricoles a pour objectif de rendre lisible le fonctionnement « spatial » de l'activité agricole et les principaux enjeux pour la pérennité de cette activité sur le territoire en faisant ressortir les facteurs de fragilité et les conditions de maintien de l'agriculture sur lesquels les aménageurs et élus peuvent intervenir.

[bleu violet]L'intérêt de la démarche est d'intégrer les logiques et les dynamiques de fonctionnement des espaces agricoles dans les réflexions d'aménagement du territoire en mettant en exergue les risques majeurs de consommation et de fragmentation des espaces.[/bleu violet]

Pour les espaces forestiers

Conduire une analyse fonctionnelle sur les espaces forestiers a pour objectif de rendre lisible l'ensemble des fonctions assurées par la forêt sur le territoire, c'est à dire d'en comprendre le fonctionnement « spatial » et les principaux enjeux pour la pérennité d'une forêt multifonctionnelle, en faisant ressortir les facteurs de fragilité et les conditions de maintien sur lesquelles les aménageurs peuvent intervenir.

L'intérêt de cette démarche est d'intégrer [bleu violet]la logique multifonctionnelle des espaces forestiers dans les réflexions d'aménagement du territoire[/bleu violet].

Les éléments en prise directe avec l'aménagement (traitement des lisières, connexions forestières, équipements nécessaires aux différentes fonctions) doivent être particulièrement étudiés pour établir les conditions spatiales nécessaires au bon fonctionnement des espaces forestiers. L'accent doit être mis sur les risques de déstructuration de ces espaces (accès aux massifs et aux équipements, prise en compte des lisières, fragmentation, surfréquentation,...).

L'analyse doit permettre de dégager des pistes pour prévenir/compenser des conséquences irréversibles.

Pour les espaces naturels

L'intérêt de la démarche est [bleu violet]d'intégrer les logiques et les dynamiques de fonctionnement des espaces naturels dans les réflexions d'aménagement du territoire en mettant en exergue les risques majeurs de consommation ou de fragmentation des espaces et de rupture des connexions biologiques[/bleu violet].

3-4-Agir durablement sur le front urbain : mise en place d'une analyse fonctionnelle

Elle doit permettre d'établir les conditions spatiales nécessaires au bon fonctionnement de ces espaces et de dégager des pistes pour prévenir/compenser ces conséquences irréversibles.

c) La synthèse sur les espaces ouverts : vision systémique

Au vu des résultats de l'analyse fonctionnelle des espaces agricoles, forestiers et naturels, la synthèse a pour objectif de rendre lisible le fonctionnement « spatial » de l'ensemble des espaces ouverts en mettant en exergue les fragilités qui pèsent sur ces espaces et les pistes d'actions.

Il s'agit de :

- ▶ Synthétiser les dynamiques observées pour les espaces agricoles, forestiers et naturels pour traduire le fonctionnement global des espaces ouverts sur le territoire ;
- ▶ De reprendre les menaces qui pèsent sur les espaces agricoles, forestiers et naturels et en déduire le risque des espaces ouverts ;
- ▶ Proposer des pistes d'actions pour éviter, atténuer voire compenser le risque de déstructuration et maintenir la fonctionnalité de l'agriculture sur le territoire.

L'intérêt de cette démarche est de définir, d'une part, les enjeux propres aux espaces ouverts (robustesse de leur organisation, multifonctionnalité mais aussi conflits d'usages ou de fonctions) et, d'autre part, les enjeux de l'articulation espaces ouverts/espaces urbanisés pour un projet de territoire cohérent et durable.

d) L'articulation de la réflexion « espace ouverts » avec la réflexion « espaces urbains »

L'objectif est ici de proposer des pistes pour engager une réflexion concertée espaces urbains/espaces ouverts afin de bâtir un projet de territoire cohérent et durable.

[bleu violet]C'est principalement aux collectivités locales qui élaborent leurs documents d'urbanisme ou leur projet de territoire, que revient l'initiative de porter l'analyse fonctionnelle.[/bleu violet]

Réaliser une analyse fonctionnelle nécessite à leur niveau de mobiliser des acteurs du territoire et des spécialistes des thématiques abordées.

Il est indispensable de mener cette démarche en concertation avec les professionnels des sphères agricole, forestière et des milieux naturels (chambre d'agriculture, agriculteurs, ONF, CRPF, forestiers, services de l'Etat concernés).

Si l'agriculture ne veut pas se voir imposer un projet et être partie prenante dans son élaboration, elle se doit d'anticiper et être en mesure d'en proposer un, non seulement pour l'espace agricole mais aussi pour les espaces forestiers et naturels en liaison avec le développement urbain. Une des problématiques majeures du département est l'extension urbaine avec le développement pavillonnaire.

En anticipant et en connaissant bien les différents secteurs, il doit être possible pour les agriculteurs d'éviter un certain nombre de dérives (en particulier de la part des néoruraux) et de vivre ensemble en harmonie sur le territoire.

Mettre en place cette méthodologie permettra d'une façon générale

[bleu violet]-d'améliorer la qualité des diagnostics agricoles

- ▶ d'améliorer l'image de marque de l'agriculture[/bleu violet]